Image not found or type unknown

Avance de fonds pour mauvais payeurs

Par **DAN007**, le **19/10/2010** à **20:48**

Bonjour,

J'ai vendu mon appartement en copropriété.
J'avais payé antérieurement des charges, suite appel de fonds du syndic, pour suppléer les copropriétaires défaillants.
Puis je espérer le remboursement des sommes avancées pour les mauvais payeurs. Le syndic semble "trainer les pieds". Quels sont mes recours, la lettre recommandée n'ayant pas abouti.
Merci pour votre aide.
Cordialement.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés